

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5711>



# Préavis de grève pour le 5 février, de multiples raisons de se mobiliser.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: jeudi 31 janvier 2019

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Le 5 février, c'est aussi la date de repli du Comité** où sont discutées les mesures de carte scolaire avec la DASEN pour le 1er et les DHG des collèges pour le 2d degré.

Dans un communiqué de presse, les organisations représentées au CTSD avaient annoncé qu'elles ne siègeraient pas le lundi 28 janvier pour la première convocation du CTSD car notamment les documents pour le second degré avaient été communiqués que trop tardivement (soit le vendredi précédent après 16h00).

Un préavis de grève a été déposé pour le 5 février pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de se rassembler devant la DSDEN à 13h45, le comité commençant à 14h00.

Par ailleurs, le 5 février, la CGT appelle à une grève interprofessionnelle dont les mots d'ordre sont particulièrement centrés sur les salaires et avec dans le département, la CGT appelle à une manifestation à 14h30 au départ de la bourse du travail. Ce combat est le nôtre, la FSU 58 et ses syndicats (SNES, SNUIPP...) appellent donc à participer à cette journée de mobilisation par les manifestations, la grève et toutes les actions mise en place localement (un préavis de grève a été déposé).